

La Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace,
en partenariat avec les Musées de la Ville de Strasbourg,

organise une conférence de

Jean Christophe BRUA et Denis ELBEL,
Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne (ASMA)

sur

L'ASMA, une association de sauvegarde du patrimoine face aux enjeux du renouvellement urbain et de la transition écologique

le jeudi 12 janvier 2023, 18h30,
à l'auditorium du Musée d'art moderne et contemporain
1 place Hans-Jean-Arp 67000 STRASBOURG
Bus 4 ou 10 – arrêt Art Moderne
Tram B ou F – arrêts Faubourg National
Entrée libre dans la limite des places disponibles

Le patrimoine bâti de notre région connaît de profondes mutations. À l'heure de la transition écologique et du renouvellement urbain, le bâti ancien se retrouve au cœur de nombreux enjeux. L'ASMA (Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne) est un des principaux acteurs qui sensibilise les élus et le grand public sur ces problématiques. Créée il y a plus de 50 ans, l'ASMA avait à l'origine une approche essentiellement patrimoniale de la sauvegarde du bâti ancien. Comptant aujourd'hui un millier d'adhérent, l'ASMA connaît depuis plusieurs années une nouvelle dynamique.

Le fait que la consommation d'espaces naturels laisse définitivement place (on l'espère) au renouvellement urbain (loi Zéro Artificialisation Nette) crée une nouvelle pression sur le bâti ancien, trop souvent considéré à tort comme une simple réserve foncière. Les communes sont rarement prêtes à répondre à ces problématiques et se retrouvent souvent démunies face à des promoteurs peu scrupuleux. L'ASMA conseille ces communes afin que le bâti ancien ne soit pas sacrifié.

D'autant que la rénovation du bâti ancien, en plus d'être une solution contre l'artificialisation des sols, est aussi une solution pour la transition écologique. Par son amélioration thermique en utilisant des techniques low-tech et des matériaux biosourcés, qui sont les seuls adaptés à cette architecture vernaculaire. Avec là encore, le risque que des rénovations inadaptées fassent définitivement disparaître ce patrimoine bâti. Les experts de l'ASMA étayeront leurs propos illustrations à l'appui.



Illustration : Démolition de la maison du jardinier seigneurial à Brumath en 2022.